21 novembre 1981 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, au congrès de l'Union nationale des associations familiales, Paris, Palais des congrès, samedi 21 novembre 1981

Monsieur le président, mesdames, messieurs,
- Ma présence parmi vous aujourd'hui nous permet de poursuivre un dialogue commencé bien avant que j'accède aux fonctions qui sont maintenant les miennes. Ce dialogue nous a déjà permis de bien nous connaîre.
- Je sais que votre Union nationale s'est engagée depuis de longues années dans un effort d'approfondissement de ses réflexions qui l'a conduit à porter sur la réalité du pays et sur les forces sociales et politiques qui expriment cette réalité, un regard neuf, débarrassé de tout préjugé. Je sais que vous attendez désormais de vos interlocuteurs, du côté des pouvoirs publics, non plus de bonnes paroles tranquillisantes, mais une grande franchise dans le langage de responsables qui s'adressent à d'autres responsables.
- Vous savez de votre côté - et vous avez bien voulu le rappeler, monsieur le président - que j'ai suivi avec intérêt particulier les problèmes qui vous préoccupent. N'est-il pas évident que les mesures prises en direction des familles déterminent, et la vie que nous menons tous aujourd'hui, et l'avenir que nous construisons pour notre peuple.
- Aussi, vous ne vous étonnerez pas si, à ce rendez-vous que nous avons pris dès le lendemain de mon élection, je viens non pas avec des promesses, mais avec des actes. Le gouvernement que j'ai mis en place a d'ores et déjà décidé, en faveur des familles, et au-titre des années 1981 et 1982, l'effort financier supplémentaire le plus important qui ai été consenti par quelque gouvernement que ce soit depuis trente-cinq ans.
- Il était bien que ceci fut souligné d'emblée, non pour vous bien sûr, mais pour tous ceux que va toucher le rayonnement de votre puissante manifestation.\
Le thème de cette journée "les familles à l'aube du troisième millénaire" invite à la réflexion sur l'évolution passée et future de la famille et des familles. J'en évoquerai seulement les traits qui me paraissent les plus saillants.
- La permanence d'une organisation familiale à travers les siècles et dans toutes les sociétés est, bient entendu, un fait majeur. Il n'y a pas de déclin de la famille, car elle demeure ce lien entre les générations à-partir duquel les autres liens se forment £ elle joue même à cet égard, je pense, un rôle plus grand que jamais du fait de la prolongation de la vie humaine £ elle reste le lieu d'accueil de l'enfant et de toutes ces années qui sont si nécessaires pour que le petit de l'homme devienne à son tour autonome. Elle est plus que jamais chargée de la quête affective et du bonheur que les hommes attendent des relations privilégiées qui s'y établissent.
- Tout autant que la permanence de la structure familiale, c'est l'ampleur de ses évolutions qui doit retenir l'attention. S'il n'y avait pas eu la capacité d'adaptation des familles, l'urbanisation encore mal contrôlée de notre société, le développement du chômage durant ces dernières années, tout cela aurait conduit à une véritable désagrégation sociale et cela souligne l'importance des responsabilités sociales qui pèsent sur vous, qui pèsent sur les familles. Celles-ci n'évoluent pas seulement sous l'influence des bouleversements sociaux £ elles inventent aussi un avenir différent. La maîtrise de la fécondité, l'extension de l'activité féminine, sont parmi les changements sociaux et culturels, vous le savez, les plus importants de ce siècle : ils ont été

changements sociaux et culturels, vous le savez, les plus importants de ce siècle ? Ils ont été réalisés au-sein de la famille £ ils ont été acceptés parce que la famille, loin d'être une institution figée dans des structures immuables, est un facteur d'adaptation au changement, le lieu où le changement social s'opère le plus naturellement, je voudrais dire le plus harmonieusement.\
Mais il n'est pas possible de parler de la famille comme d'une entité homgène. On ne peut, en effet, oublier les inégalités considérables qui subsistent entre les familles. L'insécurité économique, les faibles revenus, le poids d'un travail pénible constituent un défi perpétuel à la survie même de certaines d'entre elles. D'autres, au contraire, bien armées par le niveau des études, des revenus, la possession d'un patrimoine, peuvent faire face sans sacrifice excessif aux responsabilités qu'elles ont acceptées. Ces inégalités sont considérables mais inacceptables.
- Il faut aussi prendre en-compte la diversité des familles. Notre société a toujours connu une grande variété régionale de la fécondité et des types de familles £ elle admet de plus en plus largement des choix variés quant au moment du mariage, à sa nécessité, au rôle des parents, à l'éventualité même d'une rupture du lien conjugal. Et dans un sens, c'est nécessaire, car il n'y a pas de modèle familial. Chacun invente le sien.
- Chacun doit pouvoir choisir. Mais c'est une responsabilité nationale que d'assurer les conditions de ce choix.
- Tel est le principe directeur commun qui doit commander tant la politique démographique que la politique familiale.\
La politique démographique doit d'abord prendre en-compte, bien entendu, les réalités d'ores et déjà inscrites dans notre pyramide des âges : cela veut dire, par exemple, qu'il faut se donner les moyens de faire face, par une politique de l'emploi, de la formation professionnelle, des loisirs, à l'arrivée à l'âge adulte d'un grand nombre de jeunes £ cela veut dire aussi qu'il faut mettre en place les moyens nécessaires pour apporter l'aide dont ont besoin les personnes très âgées, dont le nombre doublera d'ici à la fin du siècle.
- Mener une politique démographique c'est aussi préparer l'avenir, refuser le déclin de la population, lui donner les moyens de retrouver son dynamisme. Pour assurer cet avenir, il faut conduire les changements, vous l'avez rappelé tout à l'heure, monsieur le président, qui permettront que tous les enfants désirés puissent naître. Nous n'en sommes pas là encore aujourd'hui : toutes les études montrent que le nombre d'enfants qui naissent effectivement est inférieur et de loin, au nombre d'enfants souhaités. Notre société n'a pas perdu le désir d'enfant, l'ambition de créer et d'aimer. Mais, s'est-elle donnéles moyens de réaliser cette ambition ? Notre avenir démographique n'est pas dans l'adoption de mesures répressives ou grossièrement incitatives. Il n'est pas dans une tentative de freiner la régulation des naissances qui ne peut être qu'encouragée parce que facteur de liberté. Il est dans une société qi prend en-compte partout les besoins des familles et de leurs enfants.
- Ces deux aspects de la politique démographique ne peuvent et ne doivent pas être disjoints.\
La politique familiale est nécessairement globale. Elle s'intéresse à tous les aspects de la vie économique et sociale.
- Je veux indiquer par quelle méthode il est, à mon avis, possible d'assurer la prise en-compte permamente des besoins de la famille. Je donnerai, en même temps, sans prétendre être exhaustif, face au beau et large discours que je viens d'entendre, des indications sur la politique que le gouvernement met en oeuvre et qui s'inscrira l'année prochaine dans une loi d'orientation pour la famille. C'est ma première réponse.
- Une politique familiale doit se bâtir avec la population, avec ceux qui consacrent leur temps et leur intelligence à exprimer ses besoins et à rechercher les moyens d'y faire face. La concertation des mouvements familiaux et des syndicats avec l'ensemble des minstères est, je l'espère, je le crois, permanente. Mais de par cette continuité même, elle risquerait de se diluer dans le courant des affaires, dans la somme des problèmes, dans le quotidien monotone, si elle n'était ponctuée de grands rendez-vous. Vous avez proposé, monsieur le président, que soit prévue chaque année une rencontre-bilan. Cette idée me parait excellente et je demande au Premier ministre de prévoir chaque année une conférence annuelle de la famille intéressant l'ensemble des départements ministériels et qui sera, bien entendu, préparée et organisée par Mme Nicole QUESTIAUX,

ministre de la solidarité nationale, et par Mme Georgina DUFOIX, secrétaire d'Etat à la famille.
- En plus d'un bilan d'ensemble, cette conférence permettra chaque année de déterminer les domaines plus précis où une avancée sera recherchée. Tout ne sera pas fait à la fois. La prochaine conférence annuelle pourrait ainsi avoir lieu l'année prochaine, en vue notamment d'établir le premier bilan des actions engagées par le gouvernement.\
Une politique sociale, une politique familiale, ne sont possibles qu'avec une économie solide, une lutte acharnée contre le chômage qui atteint durement les familles. Toute la politique économique du gouvernement est tournée vers la croissance et donc vers l'emploi et prioritairement vers la formation professionnelle, vers l'insertion économique et sociale des jeunes. Il n'y a pas de perspective familiale dans un avenir économique qui serait fermé aux jeunes. La mise en oeuvre concrète des recommandations du rapport établi par M. SCHWARTZ, concernant la formation, l'emploi, l'information et les loisirs sera l'un des thèmes de la première conférence annuelle annoncée. Elle respectera l'esprit de ce rapport qui a mis heureusement l'accent sur la nécessité de refuser un certaine forme de paternalisme et d'assurer la reconnaissance des jeunes afin de préparer l'avenir avec eux.
- Certes, une politique familiale ne se réduit pas à une politique de prestations et j'aimais la façon dont votre président national abordait ce domaine. Mais encore faut-il que le nécessaire soit garanti.
- Vous connaissez les mesures déjà prises par le gouvernement et celles qu'il se propose de décider dans la ligne des engagements que j'ai pris moi-même au-cours d'une campagne récente. Un relèvement des allocations familiales de 25 % a eu lieu au mois de juin 1981. Parallèlement, un effort très important a été fait pour l'allocation logement relevée en deux étapes, le 1er juillet et le 1er décembre prochain, de 50 %.
- Le gouvernement a considéré que la nouvelle augmentation des allocations familiales promise pour l'année 1982 devrait être affectée à une première étape de la réforme des prestations familiales. Il y avait à cet égard plusieurs possibilités. Après une large concertation le gouvernement a retenu des mesures qui ne sont peut être pas les plus spectaculaires mais qui nous paraissent les plus efficaces pour améliorer concrètement, dans le sens souhaité par les familles, un système de prestations dont l'incohérence actuelle est unanimement reconnue.\
`Prestations familiales` Sans entrer dans le détail de ces mesures, j'indique l'esprit qui les inspire :
- Le service d'une allocation familiale à tous les enfants au même taux reste notre objectif : un grand pas vers cet objectif sera fait en donnant une allocation au dernier enfant des familles nombreuses lorsque cet enfant reste seul à charge et en rééquilibrant les aides aujourd'hui trop différentes selon le rang de l'enfant. Les familles de deux enfants y gagneront fortement £ les familles nombreuses ne seront pas lésées.
- Les conditions de ressources existant actuellement pour recevoir le relèvement du complément familial prennent fort mal en-compte la situation des familles dont les deux parents ont une activité professionnelle : dans ce cas, le plafond de ressources sera fortement revalorisé.
- La réforme des prêts aux jeunes ménages développera une forme d'aide déjà très appréciée.
- Ces mesures ainsi que la réforme de l'allocation d'orphelin s'accompagneront d'une simplification à laquelle j'attache une très grande importance car un système trop compliqué ne permet pas de répondre aux besoins des familles, complique la tâche de chacun. Quand je pense aux milliers de gens qui se préoccupent, qui se dévouent, qui se consacrent à ces tâches, il est vraiment dommage de constater à quel point les règles administratives paralysent, retiennent de façon inutile. Il faut s'attaquer à ce problème.\
Enfin, une attention particulière sera portée à l'aide aux familles en difficulté : lorque le chômage survient dans une famille qui, jusqu'alors parvenait à équilibrer son budget, c'est la survie de la famille qui est en cause. Vous connaissez ces enfants déchirés, déjà révoltés. L'accès de la société leur est refusée. Comment ne remettraient-ils pas en question tout ce qu'ils ont reçu jusque-là. Comme ne ressentiraient-ils pas l'enseignement familial le plus cher et le plus proche comme une sorte d'illusion dès lors que la société préparée par les parents refusait les enfants.

Tout cela se tient, vous le savez. Les droits sociaux des chômeurs seront rétablis et un mécanisme d'aide temporaire aux familles en difficulté crée. Des mesures seront prises pour éviter, chaque fois que cela est possible, le placement des enfants et réduire lorsque cette séparation est inévitable, l'éloignement trop fréquent et scandaleux des enfants et des parents. C'est, pour l'orientation des services de l'aide sociale à l'enfance, une option fondamentale.
- Cet ensemble de mesures ne saurait être isolé d'une politique fiscale. Vous y avez beaucoup insisté tout à l'heure, et cela rencontre mon sentiment, bien que cela ne soit pas facile à faire en raison de la lourdeur et des traditions et des intérêts. Le plafonnement des effets du quotient familial à 7 500 F par demi-part prévu au budget de l'année 1982 était une nécessité, croyez-le, pour éviter que les allègements fiscaux bénéficient trop fortement aux plus hauts revenus. La réforme du quotient familial sera poursuivie et intégrée dans la réforme fiscale qui doit être élaborée et qui concernera notamment la taxe d'habitation. Notre démarche à nous n'est pas celle des privilèges.\
Des ressources suffisantes assurées aux familles ne sauraient dispenser d'une politique d'accueil et de service.
- L'accueil de l'enfant commence dès la grossesse. Gràce-à un effort d'équipement important et à l'action vigilante des médecins et de leur équipe, la mortalité périnatale a été réduite. J'ai cependant le sentiment que des améliorations peuvent être apportées pour que soient assurés la sécurité de l'accouchement et le confort auquel ont droit les femmes qui mettent au monde des enfants. L'accouchement est un grand moment dans la vie de la mère, de l'enfant, de la famille tout entière et j'ai demandé au ministre de la santé `Jack RALITE` d'étudier attentivement en collaboration avec le secrétaire d'Etat à la famille `Georgina DUFOIX`, les mesures qui peuvent être prises dans ce sens. De la qualité du lien qui unit les parents et les jeunes enfants dépend la solidité de la famille, la préparation du jeune à la vie sociale. La responsabilité des parents est entière, mais ils ne peuvent l'assumer que si aide suffisante, nécessaire et juste leur est donnée par la collectivité nationale. Le nombre de places pour accueillir les jeunes enfants dont les deux parents ont une activité professionnelle est notoirement insuffisant. 10 000 places de crèches seront créées en 1982, ce qui est encore insuffisant. Mais c'est par un ensemble de moyens diversifiés, choisis en collaboration avec les familles que devra se réaliser l'accueil de l'enfant. Une augmentation substantielle des moyens de la caisse nationale d'allocations familiales rendra supportable l'effort des collectivités locales et je souhaite que des contrats entre ces partenaires permettent, dans chaque commune, de définir des moyens adaptés aux besoins locaux. Ce serait un bel exemple de l'efficacité d'une décentralisation sur l'application uniforme d'une réglementation nationale.\
La réduction du temps de travail est un autre élément capital pour accompagner les modifications des rôles parentaux que notre société connaît. Il faut que chacun des deux parents ait un temps suffisant, un temps libre pour lui aussi, sans lequel il n'est pas d'équilibre familial £ nous devons réfléchir ensemble sur cette modification des rôles et veiller à ce qu'elle se réalise dans le respect des droits de chacun, père, mère, enfant, sans oublier qu'ils forment un tout et qu'ils restent chacun singulier. Dans le domaine de la formation professionnelle et de l'emploi, il y a encore, pardonnez-moi le terme, un véritable révolution à accomplir pour permettre aux femmes d'exercer leur droit à l'emploi et de choisir un travail continu à temps plein, un travail à temps partiel ou un arrêt momentané suivi d'une reprise du travail. La législation sociale devra évoluer pour mieux prendre en-compte, notamment au moment de la retraite, les tâches d'éducation assumées par les parents. La justice doit aussi être respectée lorsqu'un couple choisit de se séparer puisque l'histoire d'une famille est parfois traversée de ces conflits ou de ces ruptures. La justice, en cas de divorce, c'est que les pensions alimentaires soient versées £ c'est qu'une solution désirable, équitable, tenant -compte de la place grandissante des pères dans l'éducation des enfants, soit trouvée, c'est que le désir de l'enfant soit écouté et entendu.\
Je voudrais encore évoquer deux préoccupations qui sont pour moi deux défis à relever, sans quoi n'existerait pas une politique familiale globale. L'urbanisation reste un phénomène mal dominé par notre société. Il faut rendre les villes habitables pour les enfants. Ils en sont rejetés. Encore ai-je dit les enfants, ceux qui trainent, non pas abandonnés, mais déliés de toute obligation faute

je dit les enfants, ceux qui traînent, non pas abandonnés, mais dénués de toute obligation faite pour les parents de pouvoir les tenir dans l'étroitesse du logement, dans la monotonie des espaces abondonnés aux hasards de la vie. Mais faudrait-il ausi penser aux plus âgés, écartés du lieu familial par l'exiguité des locaux, rompant le lien de la première génération jusqu'à la troisième, tout cela bien entendu, est difficile à résoudre, mais l'urbanisation doit permettre de réconcilier la famille et la ville au lieu de toujours demander aux familles de s'adapter tant bien que mal à un espace qui, il faut bien le dire, n'a pas été bâti pour elles.
- L'éducation est le deuxième défi : le ministre de l'éducation nationale `Alain SAVARY` s'est engagé à ouvrir l'école aux parents. La communauté éducative est formée des enfants, des parents, des enseignants : assurer la juste place de chacun ne se fera pas en un jour, ni sans mal, mais c'est un impératif reconnu pour assurer la lutte contre les inégalités sociales. Je vous ai entendu l'exprimer tout à l'heure et je vous en remercie particulièrement.\
Monsieur le président, je n'ai pas évoqué maintes préoccupations qu'ont encore les familles, mais c'est progressivement que se prépare l'avenir et, pour la prochaine conférence nationale de la famille, il faudra déjà choisir après un bilan d'ensemble, les questions plus particulières où vous souhaiterez vous-même d'avancer.
- Vous le déciderez avec les ministres et plus particulièrement avec le secrétaire d'Etat chargé de la famille `Georgina DUFOIX`. Sa présence au-sein du gouvernement répond précisément au souci qu'une impulsion et une coordination que l'ensemble des problèmes touchant à la famille soit en permanence assurée.
- Pour avancer, il faut que les droits des associations soient reconnus. Cela passe par une concertation déjà acquise, par des réformes pour les associations pour que le ministre du temps libre étudie, par un accès suffisant aux moyens d'information dont le ministre de la communication se propose de rechercher les voies. Il faut aussi développer la recherche, instrument de maîtrise de notre société dans le sens que vous avez dit et qui touche au coeur même de notre civilisation. Je souhaite qu'avant même la conférence des familles, le ministre de la solidarité nationale et celui de la recherche puissent faire le bilan des recherches en-cours et déterminer les questions nouvelles qui doivent être avec vous étudiées.
- C'est ainsi que nous avancerons ensemble pour préparer le troisième millénaire : concertation continue, démarches en commun, ponctuées de grands rendez-vous, préoccupation constante des besoins concrets des familles, regard qui porte sur l'avenir et qui cherche à voir clair.\
Et maintenant puisque ces papiers préparés sont terminés je vous dirai ceci : ont été évoqués un certain nombre de thèmes dans l'exposé de monsieur le président de l'UNAF que j'ai la chance de connaître depuis longtemps dans mes responsabilités politiques antérieures. Pas le seul, beaucoup des dirigeants qui me font l'honneur d'être ici, d'autres encore aperçus dans nos départements. Je percevais des thèmes qui me sont chers, qui touchent au coeur même de la civilisation que j'aimerais assumer à mon tour avec vous et tout notre peuple : liberté, responsabilité, solidarité. Je n'ai pas à me défendre d'être nataliste, bien que le terme prête souvent à la critique, je ne sais pourquoi, et vous avez bien voulu rappeler tout à l'heure certains termes employés naguère. Je crois cela sans nier, sans ignorer aucune des rudes réalités économiques et donc sociales qui font qu'il est impossible de reprocher à qui que ce soit d'hésiter devant l'avenir, de craindre pour soi, pour les autres. Que sera l'enfant né aujourd'hui face à la situation de notre pays, à celle du monde dans vingt ans ? Cette interrogation ne peut être reprochée.
- Mais ayons confiance, retournons en nous-mêmes, réfléchissons. Combien d'entre nous ont eu la chance de pouvoir profiter d'un début dans la vie riche d'espérances jusqu'à la mort. Je suis moi-même fils d'une famille de huit enfants. Chacun, vous imaginez bien a depuis lors choisi sa voie et continue de la suivre. Et sur-le-plan spirituel, et sur-le-plan intellectuel et sur-le-plan social et sur-le-plan des chances économiques et sur-le-plan de l'ensemble de ces conceptions, les huit frères et soeurs nés dans une famille unie et de moyens modestes ne sont pas semblables l'un à l'autre. Ils ne représentent pas aujourd'hui un modèle cohèrent sauf sur un point : c'est qu'au-delà des différences de caractère, de tempérament ou bien ce qu'impose la vie, ils sont restés unis. C'est-à-dire une famille. Pas un n'y manque.

- Et j'aimerais que cet exemple pris parmi beaucoup d'autres (je parle de ce que je connais) puisse nous permettre d'avoir une vue plus juste et plus heureuse de ce que pourrait être notre pays tout entier.\
Moi j'ai vécu cette expérience par le canal de la famille et si j'y suis attaché c'est parce que je l'ai vécue. Avec peu-être plus de chance que d'autres, c'est-à-dire l'unité, la tolérance et l'affection. Sans connaître les très grandes bourrasques de la misère et de l'angoisse, mais tout de même savoir que cela existe pour soi-même donne l'espoir que cela soit possible pour les autres. Et j'aurais voulu, j'aimerais que cela se perpétue ainsi autour d'une cellule qui ne peut demeurer que si les termes de sa liberté sont préservés. Pas seulement par-rapport aux autres, par-rapport à la société, par-rapport aux pressions de l'Etat, par-rapport aux pressions, aux dominations et aux coercitions, mais à l'intérieur de la famille.
- On sait bien ce qu'exige la vie de cette petite société dans les relations de l'un à l'autre, exigence de respect mutuel. Si la liberté de chaque individu est à l'intérieur de la famille elle-même hypothéquée, c'est la révolte qui naît. L'apprentissage d'une société de liberté doit se faire par la famille ou bien la société échouera en même temps que la famille.\
Vous avez développé, monsieur le président, le thème de la responsabilité : le père est responsable, la mère est responsable ensemble et différemment. Les enfants sont responsables ou doivent apprendre à le devenir et ne peuvent vivre constamment sous tutelle étant bien entendu qu'il ne faut pas renverser les termes de la proposition et considérer qu'il n'y a pas de devoir des parents, non pas pour dicter la conduite mais pour montrer le chemin à suivre.
- Responsabilité : il n'y a pas de société libre, sans société responsable. D'ailleurs qu'est-ce que vous faites, vous, mesdames et messieurs, ici présents dans cette vaste assemblée, sinon la pratique de la responsabilité, sans quoi vous seriez chez vous, par ce samedi matin, vous ne seriez pas ici. C'est parce que vous avez décidé de consacrer en plus de vos propres obligations familiales ou scolaires, vous avez décidé de consacrez une part de votre vie, une part de votre temps au service de ce en quoi vous croyez : la famille. Mais au-delà de la famille, je le pense, le peuple dont nous sommes.
- Et c'est parce que l'on est responsable dans sa vie personnelle, dans sa vie familiale, dans sa vie sociale, (on dit aujourd'hui associative, mais après tout, le peuple de France, c'est une vaste association) que l'on est libre. C'est ainsi que l'on détermine le présent et l'avenir.\
Comment ne pas être solidaire ? Il y a dans toute société d'inévitables contradictions, une dialectique à laquelle je crois. Tout n'est pas possible en même temps et cette dialectique est nécessaire à la vie, elle est la vie elle-même contradiction, compétition, antagonisme. La démocratie ne doit pas consister à supprimer les antagonismes, elle doit consister à les organiser de telle façon qu'en fin de -compte, la synthèse prédomine et l'harmonie sur la contradiction. Mais il ne faut pas effacer la période de la discussion, sans quoi ce que j'appelle synthèse serait simplement l'oppression. Dans nos familles, et dans vos familles, il faut déjà développer cette conception que chacun doit être lui-même sans dominer les autres.
- Solidarité : je vous ai entendu tout à l'heure, certains d'entre vous exprimer visiblement ou audiblement des opinions contraires aux miennes sur certains aspects de la politique du gouvernement. Quel gouvernement pourrait imaginer, pourrait disposer de l'unanimité des approbations ? Ce serait même fâcheux, inquiétant. Seulement quand les choses sont dites et quand les choses sont faites alors, il convient de prendre en-compte l'intérêt le plus général possible.\
Tout cela se résume en un mot déjà employé : cela a été le mot de tolérance. A qui n'arrive-t-il pas de manquer à cette règle fondamentale. Affaire d'humeur ou de tempérament, d'emportement ou de passion que votre président national, tout à l'heure, souhaitait comme l'aliment de nos vies. Il vaut mieux se perdre dans sa passion que de perdre sa passion, du moins lorsqu'elle est noble. C'est vrai, mais croyez-moi, c'est vrai pour la France tout entière, c'est vrai pour le monde dans ses disparités, ses rudesses et ses fautes. C'est vrai de la famille dans sa difficulté vécue du matin jusqu'au soir. C'est vrai dans ces périodes de l'enfance si vite précipitées. L'enfant se trouve là, il n'est pas longtemps votre enfant. Combien de vies d'enfance

a-t-il entre le premier jour et la quinzième année. Fille ou garçon, est-ce le même. Déjà obligés d'affronter à chaque période brève de cette enfance un personnage différent jusqu'à ce qu'il devienne comme vous un adulte.

- A chaque période de cette vie, comme à chaque période de la vie d'une société, dans une civilisation qui se veut noble et juste, rien n'est facile. Rien, car tout est intolérance. Tout nous invite à ne pas tolérer l'autre, à ne pas l'accepter, à défendre son quant-à-soi par une sorte de mouvement animal qui nous porte à considérer comme une atteinte à notre personnalité l'adresse que l'autre nous fait. Il n'y a qu'une seule réponse vous l'avez dit tout à l'heure, monsieur le président, dans le beau discours que je salue avant de terminer. Cela porte un nom peut-être désuet en politique, mais je répèterai après vous, cela s'appelle l'amour.\